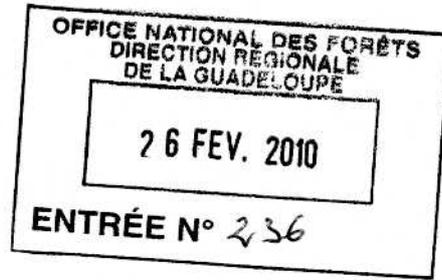


CONSEIL GENERAL DE GUADELOUPE

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DIRECTION GENERALES ADJOINTE

**DIRECTION DES AFFAIRES AGRICOLES,
FONCIERES ET ENVIRONNEMENTALES**



18 février 2010

Ref.: DAAFE/RS/EI/2010-*no 49*

BORDEREAU DE TRANSMISSION

DESTINAIRE : Monsieur Patrice MENGIN-LECREULX Directeur de l'ONF Jardin Botanique 97100 BASSE-TERRE		
Désignation des pièces	Nombre	Observations
<p style="text-align: center;"><u>DELIBERATION</u></p> <p>Veillez trouver ci-joint la délibération du Conseil Général relative à la révision</p> <p>« L'aménagement forestier des forêts départementales »</p> <p>Bonne réception.</p>	01	Pour attribution

**Le Directeur des Affaires Agricoles
Foncières et Environnementales**

26/2/2010

→ UFTB

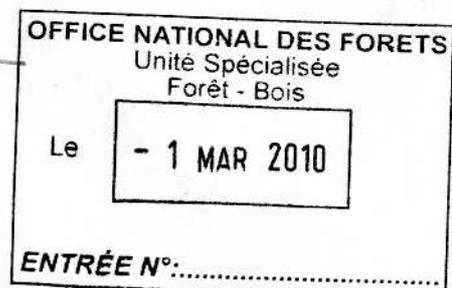
*Bonne réception processus
approbation de l'aménagement*

A



Sonor

R.SONOR



Stève GUILLAUME

CONSEIL GENERAL DE LA GUADELOUPE



N° 2010-30/1^{ère} CP

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GÉNÉRAL

OBJET : Forêt départementale de Guadeloupe - révision d'aménagement forestier 2009-2023

LA COMMISSION PERMANENTE, réunie le 28 JAN. 2010

Sous la Présidence de : Felix DESPLAN LE 1^{er} VICE-PRESIDENT

Nombre de Membres composant la Commission Permanente : 31

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ou complétée ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la délibération du Conseil Général n°2008-5/2ER/A1-HB1 du 20 mars 2008 donnant délégation de compétences à la Commission Permanente ;

VU le rapport de Monsieur le Président du Conseil Général,

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

ARTICLE 1 : D'approuver la révision de l'aménagement forestier 2009-2023 de la forêt départementale de Guadeloupe.

L'UN DES SECRÉTAIRES

Christian COUCHY

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL,
LE 1^{er} VICE-PRESIDENT



Felix DESPLAN

